



## Fonds d'aide pour la COVID-19 et l'égalité en santé oculaire

Les événements extraordinaires qui se sont produits au cours des derniers mois, notamment la pandémie de COVID-19 et les incidents d'injustice raciale ainsi que les manifestations qui ont suivi, nous ont tous affectés partout dans le monde. La mission d'Optométrie porteuse de vision (Optometry Giving Sight) est d'envergure mondiale et elle cherche à combler le fossé des inégalités en matière de soins de la vue. Nous unissons notre voix à celles de nos amis de l'industrie optique qui ont dénoncé le racisme et les inégalités.

Le travail d'Optométrie porteuse de vision repose sur le principe d'apporter des soins de la vue aux communautés mal desservies, qui bien souvent sont confrontées à des inégalités économiques. Nous reconnaissons que les mêmes injustices sévissent dans les communautés mal desservies, particulièrement dans les communautés de couleur, ici au Canada et aux États-Unis.

Fidèles à notre engagement de donner la vue et l'espoir aux populations mal desservies, nous voulons contribuer à faire entendre les inégalités raciales et de soins de la vue qui existent dans les communautés de notre propre continent.

**En réponse à la COVID-19 et en solidarité avec les récentes manifestations contre le racisme, Optométrie porteuse de vision offre un Fonds d'aide pour la COVID-19 aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif qui offrent des services de soins de la vue au Canada et aux États-Unis. Cette aide prendra la forme de petites subventions pour l'une ou quelques-unes des situations suivantes :**

- **Fournir des examens de la vue et des lunettes à faible coût ou gratuitement dans les communautés mal desservies;**
- **Financer des projets spéciaux qui contribuent à renforcer les efforts de soins de la vue durables;**
- **Donner de la formation sur la diversité et l'inclusion aux employés, aux bénévoles et aux membres de conseil d'administration.**

**Une somme totale de 50 000 \$ est disponible, à raison de 5 000 \$ maximum par subvention. Les organisations qui souhaitent en faire la demande doivent être enregistrées en tant qu'organisme de bienfaisance canadien ou désignées en vertu de l'alinéa 501c)(3) aux États-Unis. Elles peuvent soumettre une demande électronique ici d'ici le 31 juillet. Toutes les demandes doivent être présentées en anglais. Les copies en papier ne seront pas acceptées en raison des dispositions de télétravail actuelles.**

**Les questions au sujet des demandes de subvention aux États-Unis doivent être envoyées à : [usa@givingsight.org](mailto:usa@givingsight.org).**

**Les questions au sujet des demandes de subvention au Canada doivent être envoyées à : [canada@givingsight.org](mailto:canada@givingsight.org).**

Pour en savoir plus à propos d'Optométrie porteuse de vision, visitez notre site Web à l'adresse [givingsight.org](http://givingsight.org).